

4 Avenue de la Gare  
**65190 TOURNAY**  
Tél. : 05 62 35 75 49  
Télécopie : 05 62 35 23 91

41 rue du Pic du Midi  
**65220 TRIE-SUR-BAÏSE**  
Tél : 05 62 35 27 88  
Télécopie : 05 62 35 23 91

etude.cc.tournay@notaires.fr

### ATTESTATION

**JE SOUSSIGNE Maître Christel CASAMAJOU, notaire associé de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée « Christel CASAMAJOU – Olivia COLUSSO » titulaire d'un d'Office Notarial à TOURNAY (Hautes-Pyrénées), 4, avenue de la Gare, atteste être chargé du règlement de la succession de :**

### PERSONNE DECEDEE

Monsieur Clément **LAFITTE**, en son vivant retraité, demeurant à TOURNAY (65190) 9 rue de la Fontaine.

Né à BORDEAUX (33000), le 22 avril 1938.

Célibataire.

Non lié par un pacte civil de solidarité.

De nationalité française.

Résident au sens de la réglementation fiscale.

Décédé à TARBES (65000) (FRANCE), le 13 juillet 2023.

### Dispositions testamentaires

Aux termes d'un testament olographe fait à TOURNAY, en date du 4 février 2022, la personne aujourd'hui décédée a institué pour légataire universel :

Monsieur Jean-Claude DUCASSE demeurant à POUMAROUS (65190) 1 chemin de l'arret.

L'original de ces dispositions testamentaires a été déposé au rang des minutes de Maître CASAMAJOU, notaire à TOURNAY, suivant procès-verbal d'ouverture et de description en date du 18 août 2023.

Ce testament a été remis depuis le décès de cette personne, par Monsieur Jean-Claude DUCASSE, à l'office notarial.

Etant ici précisé :

Qu'un premier testament se trouvait dans le coffre-fort de l'office notarial sous enveloppe contenant la mention suivante : "LAFITTE Clément".

Ce testament est en date du 24 mars 2016, rédigé à l'encre noire sur une feuille de papier blanche au format A4, et comportant 18 lignes, en sus de la signature et de la date.

Cet écrit commence par les mots "*Ceci est mon testament*" et se termine par les mots "*A Tournay le 24.03.2016*" et la signature.

Il ne paraît présenter aucune déféctuosité.

Et, la description étant achevée, bâtonne les blancs du testament.

Que depuis le décès de cette personne, Monsieur Raymond BENTAYOU, a remis à l'office notarial un écrit paraissant être un testament de cette personne.

Cet écrit en date du 1er février 2021, rédigé à l'encre noire sur une feuille de papier blanche au format A4, comporte 17 lignes, en sus de la signature et de la date.

Il commence par les mots "Ceci est mon Testament" et se termine par les mots "Le 1-02-2021" et la signature.

Il ne paraît présenter aucune défectuosité.

Et, la description étant achevée, bâtonne les blancs du testament.

#### **Absence d'héritier réservataire**

La personne décédée n'ayant laissé ni enfant, ni descendant, ni conjoint et par conséquent aucun héritier ayant droit à une réserve légale dans sa succession, les dispositions à cause de mort prises par cette dernière peuvent recevoir exécution.

#### **Dévolution Successorale**

La dévolution successorale s'établit comme suit :

#### **Légataire**

Monsieur Jean-Claude Jacques **DUCASSE**, agriculteur, époux de Madame Josiane Laetitia Juliette **ABADIE**, demeurant à POUMAROUS (65190) 1 chemin de l'arrêt.

Né à POUMAROUS (65190) le 23 avril 1950.

Marié à la mairie de POUMAROUS (65190) le 8 septembre 1979 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

De nationalité française.

Résident au sens de la réglementation fiscale.

**Légataire universel.**

#### **QUALITES HEREDITAIRES**

Monsieur Jean-Claude DUCASSE est habile à se dire et porter légataire universel.

#### **Droits**

En conséquence de ce qui précède, les droits respectifs de chacun des ayants droit sont les suivants :

| AYANT DROIT                  | DROITS RESPECTIFS |
|------------------------------|-------------------|
| Monsieur Jean-Claude DUCASSE | 1/1               |

L'acte de notoriété constatant cette dévolution successorale a été reçu par Me CASAMAJOU notaire associé à à TOURNAY (Hautes-Pyrénées), 4, avenue de la Gare, le 8 novembre 2023.

EN FOI DE QUOI, j'ai délivré la présente attestation pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Tournay

Le 17 novembre 2023.